

Droit constitutionnel (DROI203_DT)



Composante
Faculté de Droit

En bref

- **Langues d'enseignement:** Français
- **Méthodes d'enseignement:** En présence
- **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le cours porte sur l'étude de la Constitution de la Ve République : principes fondamentaux du régime, les institutions (organisation, compétences...) et leurs rapports, la définition de la loi, la procédure législative, la garantie juridictionnelle de la Constitution.

Objectifs

- Comprendre l'organisation de l'Etat et les rapports entre pouvoirs
- Qualifier la forme du régime de la Ve République
- Acquérir un raisonnement juridique en maniant plusieurs concepts et développer une analyse critique

Heures d'enseignement

Droit constitutionnel CM	Cours Magistral	33h
Droit constitutionnel TD	Travaux Dirigés	15h

Pré-requis obligatoires

Introduction au droit public.

Plan du cours

Titre 1 : Le cadre constitutionnel de la Ve République

Titre 2 : Le droit constitutionnel des institutions

Titre 3 : La garantie juridictionnelle de la Constitution

Bibliographie

La Constitution (fournie sur moodle)

Dictionnaire en droit constitutionnel ou lexique de termes juridiques

Tout ouvrage de droit constitutionnel (dernière édition)

Libellé court : DROI203_DT

Nature : MODL

Infos pratiques

Lieux

› Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

› Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette